

## Pèlerinage Rome et Assise : l'Eglise et Dame Pauvreté

### Pèlerinage en Italie

Pèlerinage 8 jours



Dans ses premières paroles de bénédiction, le pape François, s'inscrivant dans la grande tradition des Pères de l'Eglise, appelle la vocation de Rome : « Et maintenant, initiions ce chemin : l'Évêque et le peuple. Ce chemin de l'Église de Rome, qui est celle qui préside toutes les Églises dans la charité, est un chemin de fraternité, d'amour, de confiance entre nous ». Loin donc d'opposer la gloire de Rome et l'humilité d'Assise, nous nous mettrons aussi bien dans les pas de Pierre et Paul que dans ceux de saint François. Quand ce dernier épouse « Dame Pauvreté », il rappelle avec une force

prophétique remarquable la mission de l'Eglise à la suite du Christ, le plus petit et le plus pauvre d'entre nous.

*Terre Entière et les Pèlerinages Franciscains poursuivent un partenariat engagé de longue date. Depuis 1342, les Frères mineurs sont « Gardiens des lieux saints » où ils veillent pour maintenir le respect des lieux et la possibilité de s'y rendre pour prier et célébrer. Le radicalisme évangélique de saint François vécu dans la simplicité des relations fraternelles avec tous, même la création, est un esprit que nous partageons profondément avec les Pèlerinages Franciscains.*

#### Quelques points forts :

- l'accompagnement par un frère de saint François d'Assise ;
- l'audience papale à Rome ;
- la visite de l'ermitage de Le Celle di Cortona ;
- une rencontre avec les sœurs Clarisses à Assise (*sous réserve*).

#### Journée 1

##### **Vol Paris / Rome, basilique Saint-Paul-Hors-les-Murs**

*Paris : accueil à l'aéroport et envol pour Rome.*

Cet après-midi, nous rejoindrons la basilique **Saint-Paul-Hors-les-Murs**, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle fut construite sur l'ordre de Constantin en 314 pour commémorer le martyr de « l'Apôtre des Nations » à l'endroit même où il eut lieu. Dévastée par un incendie, elle fut rebâtie au milieu du XIXe siècle et fait partie des quatre basiliques majeures de Rome. L'intérieur de la basilique actuelle, divisé en cinq nefs, présente dans la partie supérieure des murs, des fresques relatant des scènes de la vie de saint Paul. De même, des fouilles récentes ont permis d'accéder sous l'autel de la Confession à un sarcophage qui a été officiellement déclaré comme celui de saint Paul. Ce sarcophage est aujourd'hui en partie visible au public.

*Dîner et nuit à Rome.*

#### Journée 2

##### **Découverte de la Rome antique et baroque, la basilique Saint-Clément**

Nous débuterons cette journée par la découverte de la **Rome antique**, notamment le Forum et le Colisée. Le Forum romain, situé entre le Capitole et le Palatin, était le centre des activités de la cité (*visite extérieure*). Vaste et imposant ensemble de constructions majestueuses, il n'en reste aujourd'hui que des ruines grandioses qui mènent au Colisée, amphithéâtre le plus emblématique de l'Empire (*visite extérieure*). En longeant la via dei Fori Imperiali, on arrive au Capitole et la place del Campidoglio, dessinée par Michel-Ange. Nous visiterons ensuite la **basilique Saint-Clément** qui illustre admirablement l'histoire de la ville.

*Déjeuner.*

Nous nous dirigerons vers la **Via Appia** qui mène aux nécropoles où les chrétiens martyrs des petites et grandes persécutions furent ensevelis. Nous visiterons les **catacombes Saint-Calixte**, cimetières chrétiens souterrains. Puis, nous rejoindrons la **place Navone** avec sa fontaine spectaculaire du XVII<sup>e</sup> siècle, chef-d'œuvre du Bernin. Édifié dans sa forme actuelle par Hadrien en 125, le **Panthéon**, temple de tous les dieux, devint au Moyen Age une église puis au fil des siècles, l'un des symboles de la Ville éternelle. Nous terminerons par une promenade jusqu'à la célèbre **fontaine de Trévi**.

*Dîner et nuit à Rome.*

### Journée 3

#### **Audience pontificale, les musées du Vatican, la basilique Saint-Pierre**

Transfert le matin pour l'**audience pontificale** au Vatican.

*Déjeuner.*

Dans un minuscule État de quarante-quatre hectares, les **musées du Vatican** renferment d'innombrables trésors. Des siècles durant, les papes ont manifesté un grand intérêt pour l'Art, en tant que mécènes ou collectionneurs. Toutes les œuvres acquises au fil des siècles sont à présent réunies au sein de ces musées. Nous visiterons la pinacothèque, qui permet une introduction dans l'univers de la peinture de la Renaissance ; elle présente surtout des œuvres essentielles de Raphaël. Nous continuerons vers les célèbres Chambres que peignit le grand maître pour le pape Jules II, puis vers les appartements Borgia et la chapelle Sixtine avec son magnifique plafond, œuvre de Michel-Ange... Nous terminerons par la visite de la **basilique Saint-Pierre**. Centre de la chrétienté, elle attire des pèlerins du monde entier, émerveillés par la splendeur qui se déploie sous la vaste coupole de Michel-Ange.

*Dîner et nuit à Rome.*

### Journée 4

#### **Les basiliques Saint-Jean-Latran et Sainte-Marie-Majeure, les ermitages de la vallée de Rieti**

*(Environ 230 km)*

Nous débuterons cette journée par la visite de la basilique majeure de **Saint-Jean-de-Latran**, siège de l'évêque de Rome et première église ouverte au culte après le triomphe du christianisme sur le paganisme. En face se trouve le bâtiment contenant l'Escalier Saint (Scala Santa). Ce dernier aurait été ramené de Jérusalem par sainte Hélène, mère de Constantin et aurait été celui du palais de Ponce Pilate, que le Christ aurait gravi avant sa mort. Nous visiterons ensuite la **basilique Sainte-Marie-Majeure**, première église romaine élevée à la gloire de la Vierge Marie au Ve siècle. Elle fut consacrée à la suite du concile d'Ephèse (431), qui définit la nature humaine et la nature divine du Christ et par-là même donna le titre de Mère de Dieu, Théotokos, à la Vierge Marie.

*Déjeuner.*

Nous partirons à la découverte des ermitages de Rieti. Nous gagnerons **Fonte Colombo** : l'église, la chapelle Sainte-Madeleine et la Sainte Grotte pour évoquer la rédaction de la seconde Règle de l'ordre franciscain. Nous découvrirons l'ermitage primitif. Puis, nous passerons à **Poggio Bustone**. Nous visiterons l'église et le cloître avec ses fresques naïves sur la vie de saint François. L'ermitage de Poggio Bustone est considéré comme le lieu du premier envoi et de l'essor missionnaire de l'ordre franciscain.

*Continuation vers Assise.*

*Dîner et nuit à Assise.*

### Journée 5

#### **Le couvent Saint-Damien, les basiliques Saint-François et Sainte-Marie-des-Anges**

Assise est la patrie de saint François, fondateur de l'ordre religieux des Franciscains et de sainte Claire, sa contemporaine qui a fondé l'ordre religieux des Clarisses. Nous découvrirons la place de la commune, cœur de la vie de la cité au Moyen Age, la maison natale de saint François puis la **cathédrale Saint Ruffin**, église de son baptême. Nous gagnerons ensuite le **couvent Saint-Damien** où saint François composa le cantique du soleil.

*Déjeuner.*

Cet après-midi, nous visiterons les **basiliques Saint-François** : la basilique supérieure et ses fresques de Giotto et de Cimabue ; la basilique inférieure, le cloître et le tombeau. Puis nous rejoindrons la **basilique Sainte-Marie-des-Anges** abritant l'église de la Portioncule, petite chapelle restaurée par saint François et de la chapelle du Transitus, cellule où il mourut.

*Dîner et nuit à Assise.*

## Journée 6

### L'ermitage des Carceri et la basilique Sainte-Claire

Nous monterons en taxi à l'**ermitage des Carceri**. Le mot « Carceri » signifie littéralement « Les Prisons ». Comme il n'est pas fait allusion ici à des prisonniers au sens pénitentiaire, mais à des reclus au sens religieux, la meilleure traduction serait encore « Les Solitudes ». Puis, nous visiterons la **basilique Sainte-Claire**. Selon les possibilités, nous rencontrerons au cours de la journée une sœur clarisse (*sous réserve*). En fin de journée, nous profiterons d'un temps libre sur place.

*Déjeuner en cours de visite.*

*Dîner et nuit à Assise.*

## Journée 7

### L'Alverne, Le Celle di Cortona

*(Environ 260 km)*

Ce matin, nous ferons route vers l'**Alverne**. Alors que saint François passait dans cette région sauvage de Toscane recherchant un espace de solitude pour la prière, le comte Roland, maître des lieux, lui donna le haut du mont Alverne. François y séjourna pour la dernière fois en 1224 lorsqu'il reçut les stigmates. Nous visiterons le sanctuaire dont les différents bâtiments témoignent des séjours du saint.

*Déjeuner.*

Nous consacrerons l'après-midi à la visite de l'**ermitage franciscain "Le Celle"** fondé par saint François et situé au fond d'un vallon, non loin de la ville de Cortona. Saint François fut séduit par le silence et le dépouillement du lieu. Cet ermitage témoigne du style humble et simple des frères franciscains et conserve l'oratoire primitif des premiers compagnons du saint. Il est également possible de voir la cellule du Poverello qui, après avoir reçu les stigmates, revint sur les lieux.

*Retour à Assise.*

*Dîner et nuit à Assise.*

## Journée 8

### Les ermitages du Speco et Greccio, vol retour Rome / Paris

*(Environ 250 km)*

Sur notre route vers Rome, nous ferons un arrêt à l'ermitage du **Speco di Sant'Urbano**, l'un des plus beaux. François y serait venu dès 1213, après une fatigante tournée de prédications dans la plaine de la Nera. C'est dans cet ermitage, qu'un jour, malade, il exprima le désir de boire du vin. Il n'y en avait pas, mais l'eau qu'on lui apporta fut miraculeusement transformée en vin. L'ermitage de **Greccio**, quant à lui, évoque le souvenir de la célébration de Noël 1223 par François. La petite grotte qui servait de chapelle aux frères fut le théâtre de la crèche vivante que saint François voulut mettre en scène avec les habitants du village, désirant mieux ressentir « l'humilité de l'Incarnation ». Nous visiterons l'ermitage primitif qui a gardé son mobilier d'origine et des différentes chapelles.

*Déjeuner en cours de visite.*

*Transfert à l'aéroport de Rome et envol pour Paris.*

### Bon à savoir :

*Dans la mesure du possible, la célébration de l'Eucharistie est assurée au cours de chaque journée de pèlerinage.*

*Les visites de la basilique Sainte-Marie-des-Anges, du couvent Saint-Damien et des Carceri se feront en taxi.*

Nos programmes de voyage sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. La situation exceptionnelle conduit actuellement les transporteurs à adapter fréquemment leurs dessertes aériennes ou ferroviaires, les horaires mentionnés sur notre site sont de ce fait sujets à modification et restent évolutifs. Par ailleurs, la visite des sites est conditionnée aux éventuelles restrictions sanitaires locales, il est donc possible que des visites initialement prévues ne soient plus réalisables, auquel cas nous prévoyons un programme de substitution. Afin de tenir compte des informations les plus récentes, les modifications sont communiquées aux participants inscrits au voyage une quinzaine de jours avant le départ, mais peuvent évoluer sur place, indépendamment de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

## Départ du 7 juin 2022 au 14 juin 2022 (8 jours, 7 nuits)

Petit groupe de 10 à 25 participants.

### Accompagnateur Spirituel

Jean-Dominique DUBOIS. Franciscain-prêtre. Responsable de la Formation permanente et du catéchuménat dans le diocèse de Gap et d'Embrun. Anime des retraites et des pèlerinages.

Tarifs	
En chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	1 890,00 € / personne
En chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	1 890,00 € / personne
En chambre individuelle	supplément +240,00 € / personne

Taxes aériennes au 22 juin 2021, comprises dans le prix : 60,00 € dont 60,00 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre **20 et 25 personnes**. Entre 10 et 19 personnes, nous nous réservons le droit de demander un supplément de prix de **75,00 € par personne**. Cet éventuel supplément vous serait demandé plus de 60 jours avant le départ, ou lors de votre inscription si celle-ci intervient à moins de 60 jours.

**OFFRE PRIMO** Pour toute inscription **avant le 08/01/2022**, bénéficiez d'une réduction de **50,00 € par personne**.

### Vols sur compagnie régulière Air France

Départ	Arrivée	Vols
<b>Paris - Charles de Gaulle CDG</b> 07/06/2022 - 06:55	<b>Rome (Fiumicino) FCO</b> 07/06/2022 - 09:00	AF1204
<b>Rome (Fiumicino) FCO</b> 14/06/2022 - 18:25	<b>Paris - Charles de Gaulle CDG</b> 14/06/2022 - 20:35	AF1605

**Compagnies aériennes alternatives** : Alitalia, Easy Jet, Vueling

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

**Si vous devez prendre des engagements** (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

#### Ces prix comprennent :

- l'accueil et l'assistance à l'aéroport de Paris le jour du départ ;
- les vols Paris / Rome aller et retour en classe économique et sur vols réguliers ;
- les taxes aéroports ;
- les transferts aéroport / hébergement / aéroport ;
- l'autocar climatisé et de bon confort durant le circuit et selon programme ;
- l'hébergement en pension complète du dîner du premier jour au déjeuner du huitième jour (sous réserve des horaires d'avion) ;
- la présence d'un accompagnateur spirituel Terre Entière de Paris à Paris ;
- les services d'un guide local francophone pour certaines visites ;
- toutes les visites et excursions mentionnées au programme ;
- les entrées dans les sites, musées et monuments mentionnés au programme ;
- la montée en taxi au couvent Saint-Damien, à Sainte-Marie-des-Anges et à l'ermitage des Carceri ;
- l'assurance assistance-rapatriement.

#### Ces prix ne comprennent pas :

- les boissons ;
- les dépenses personnelles et dons ;
- les pourboires aux guides et aux chauffeurs ;
- le port des bagages ;
- l'assurance Annulation – bagages – interruption de séjour ;
- tout ce qui n'est pas mentionné dans « Ce prix comprend ».

### **OFFRE EXCLUSIVE** Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Terre Entière a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

### Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

### Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

### Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

## Hôtellerie (classification en normes locales)

- Assise - **Ancajani 3★**  
<http://www.albergoassisi.it/>
- Rome - **Villa Montemario (hébergement religieux)**  
<http://www.villamontemario.com/>

*Si les hôtels mentionnés devaient être modifiés, ils seraient remplacés par des établissements de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.*

## Assurances

---

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe.

Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

### Garantie multirisque extension épidémies \* : 4,74 % du prix du voyage

#### Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

#### Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.

- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

#### Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

**Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.**

### Garantie multirisque \* : 3,95 % du prix du voyage

#### Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

## Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

## Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

**Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.**

**Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire \* : 2 % du prix du voyage.**

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.

\* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [www.intermedes.com](http://www.intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

## Informations pratiques

### Italie

**Formalités pour les ressortissants français** : une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : consulat d'Italie 5 boulevard Emile Augier 75016 Paris - Tel. : 01.45.20.78.22. <http://www.consparigi.esteri.it>

**Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents**, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

### Adresses utiles :

- Office national du tourisme italien 23 rue de la Paix 75002 Paris - Tel. 01.42.66.03.96/01.42.66.66.68 ;
- Institut culturel italien 50 rue de Varenne 75007 Paris - Tel. : 01.44.39.49.39.

**Change** : l'Italie fait partie de la zone euro. Comme en France la monnaie est donc l'Euro.

**Electricité** : les prises italiennes sont alimentées par du courant alternatif 220 volts et acceptent des fiches mâles à deux broches. Mais les fiches italiennes présentent différentes tailles. Par précaution, il convient de se munir d'un adaptateur. Achetez-le avant de partir car vous aurez du mal à en trouver sur place. Dans la plupart des hôtels 3\* et plus, les salles de bain sont équipées de prises spéciales pour les rasoirs et sèche-cheveux ; toutefois n'oubliez pas de vérifier le voltage.

**Horaires d'ouverture** : banques de 08h30 à 12h45 du lundi au vendredi, magasins de 08h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 du lundi au samedi.

**Pourboires** : au restaurant, il est d'usage de laisser un pourboire quand le service n'est pas compris. Un pourboire correspondant à 10 % de la note est considéré comme généreux. Quand un chauffeur de taxi ou un portier d'hôtel s'est montré obligeant, il suffit d'arrondir le coût aux 2 € supérieurs environ.

**Santé** : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et de se prémunir contre les moustiques. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie si vous deviez recevoir des soins médicaux en Europe.

**Taxe de séjour** : en 2007, l'Italie a décrété une taxe de séjour d'un montant maximum de 5 € par jour, applicable par les municipalités qui le souhaitent. Cette taxe est réinvestie dans les structures et services touristiques.

**Téléphone** : pour téléphoner depuis l'Italie vers la France, composer le 00 33, suivi des neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

**Tenue vestimentaire** : emportez des tenues d'hiver de novembre à mars, et des vêtements plus légers d'avril à octobre. Prévoyez une paire de chaussures confortables car les visites et certains déplacements dans une partie des centres historiques s'effectueront à pied. Il est toujours utile d'emporter un chapeau pour se protéger du soleil au cours des visites en extérieur. Les Italiens sont très attentifs à l'habillement et ils notent immédiatement les vêtements excentriques ou indécents. Dans les lieux de culte, un code vestimentaire strict est imposé : le torse et les épaules doivent être couverts, et les shorts et les jupes doivent descendre au-dessous du genou.

**Visites** : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

### Info Covid

Une stratégie de réouverture des frontières a été mise en place par le gouvernement français sur la base des indicateurs sanitaires de chaque pays. Il en ressort une classification des pays (vert-orange-rouge) et, pour chacune de ces couleurs, les conditions de sortie du territoire français selon le statut du voyageur (vacciné/non vacciné/guéri)

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/deplacements>.

Outre cette classification, chaque pays détermine ses propres conditions d'entrée en fonction du lieu de provenance du voyageur et de son lieu de résidence dans les semaines précédant le voyage.

**Il revient au voyageur de vérifier les conditions d'admissibilité en fonction de son statut personnel (vacciné/non vacciné/guéri ; pays de départ et pays de résidence)**. Les mesures sanitaires étant évolutives, nous vous recommandons de consulter ce site régulièrement afin de préparer au mieux votre départ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>.

Dans le cas où un test PCR ou antigénique négatif est exigé pour quitter le pays de destination et/ou rentrer sur le territoire français, nous organisons avec nos partenaires locaux les rendez-vous et les cessions de prélèvements au cours du voyage. Le montant des prélèvements varie en fonction de la destination et reste à votre charge, il est à noter toutefois que certains tests effectués au sein de l'Union Européenne sont éligibles à un remboursement partiel, nous vous invitons à consulter le site de la CPAM pour de plus amples informations <https://www.ameli.fr/paris/assure/actualites/covid-19-quelle-prise-en-charge-des-tests-de-depistage-realises-letranger>.

**Un certificat COVID européen (pass sanitaire) est désormais obligatoire pour accéder aux lieux fermés sur l'ensemble du territoire italien : musées, restaurants, bars. Plus d'informations sur le pass sanitaire européen sur [https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/coronavirus-response/safe-covid-19-vaccines-europeans/eu-digital-covid-certificate\\_fr](https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/coronavirus-response/safe-covid-19-vaccines-europeans/eu-digital-covid-certificate_fr).**

Notre Service Client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 61 90 90.

### Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de [la chaîne météo](#) ou de [météo France](#).

### Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le [ministère des Affaires Étrangères](#) (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

### Italie

#### Histoire

- *Histoire de l'Italie, des origines à nos jours* - P. Milza, Fayard
- *Histoire de l'Italie*, C. Brice, Hatier
- *Les Etrusques*, Dominique Briquel, Que sais-je ? PUF
- *Magna Grecia. Les colonies grecques dans l'Italie antique* P.G. Guzzo, Gallimard, coll. « Découvertes »
- *La Grande Grèce. Histoire et archéologie* - E. Greco - Hachette, coll. « Essais »
- *Histoire de la Rome antique*, Yann Le Bohec, Que sais-je ? PUF
- *Histoire de la Rome antique: Les armes et les mots*, Lucien Jerphagnon, Fayard/Pluriel
- *Les empires normands d'Orient*, P. Aubé, Tempus Perrin/Poche
- *L'Italie au Moyen-Âge, Ve - XVe siècles* - J.P. Delumau - Hachette
- *La République de Venise, Champs Histoire*, C. Diehl, Flammarion
- *L'Italie de la Renaissance, un monde en mutation, 1378-1494*, C. Bec, I Cloulas, B. Jestaz, A. Tenenti, Fayard
- *La Civilisation de la Renaissance en Italie*, J. Burckhardt Ed. Bartillat
- *Histoire de l'Italie du XVIe au XVIIIe siècle*, Collectif, Armand Colin
- *Voyage dans la Rome Baroque*, Patrick Barbier, Grasset
- *Italies, Anthologie des voyageurs français au XVIIIe et XIXe siècles*, Y. Hersant, Bouquins, Robert Laffont
- *Naissance de l'Italie Contemporaine*, G. Pécout, Armand Collin
- *L'Italie contemporaine : De 1945 à nos jours*, M. Lazar, Fayard

#### Art

- *L'art romain*, François Baratte, RMN, Petits Manuels de l'Ecole du Louvre
- *L'art romain d'Auguste à Constantin*, B. Andreae, Picard
- *L'art italien*, André Chastel, coll. Tout l'Art, Flammarion
- *La peinture italienne*, Carlo Pirovano, Place Des Victoires Eds
- *La peinture italienne du Moyen Âge*, Françoise Leroy, Que sais-je? PUF
- *L'Art de la Renaissance Italienne*, collectif, Ullmann
- *La Renaissance dans les cours italiennes*, Alison Cole, coll. Tout l'Art, Flammarion
- *Renaissance italienne 1460-1500*, A. Chastel, Gallimard
- *Le Baroque*, Victor-Lucien Tapié, Que sais-je ? PUF
- *La sculpture baroque italienne* - Boucher - Thames & Hudson
- *Les jardins des villas italiennes*, M. Agnelli, Paris, Albin Michel

#### Littérature

- *La littérature italienne*, François Livi, Christian Bec, Que sais-je ? PUF
- *La Divine Comédie*, Dante Alighieri, Flammarion
- *Roland Furieux*, L'Arioste, Gallimard
- *La Locandiera. Les rustres* Carlo Goldoni, Flammarion
- *Les fiancés*, A. Manzoni, Gallimard
- *Le guépard*, Giuseppe Tomasi di Lampedusa, Points
- *Voyage en Italie*, Goethe, Bartillat
- *Voyages en Italie*, Stendhal, Gallimard
- *Le Corricolo. Impressions de voyage à Naples*, Alexandre Dumas, Desjonqueres
- *Voyage du Condottiere*, A. Suares, Le Livre de poche
- *Les princes de Francalanza*, Frederico de Roberto, Points
- *Dictionnaire amoureux de l'Italie*, D. Fernandez, Plon
- *Naples en fête, Théâtre, musique et castrats au XVIIIe siècle* Patrick Barbier, Grasset
- *La vie silencieuse de Marianna Ucria*, Dacia Maraini, Robert Laffont
- *Venise, histoire, promenades, anthologie et dictionnaire*, Delphine Gachet et Alessandro Scarsella (dir), collection Bouquins, Robert Laffont